

Table 5. Groupes ethniques et nationaux

Nationalité et langue

La Table 5, Groupes ethniques et nationaux, et la Table 6, Langues, sont toutes les deux basées sur l'ordre des langues sous 420–490 et, par conséquent, la plupart des indices reçoivent un développement parallèle. Cependant, il est nécessaire d'avoir deux tables séparées parce que la langue et la nationalité ne coïncident pas toujours, ex. : il y a une nation canadienne (T5—11 dans la Table 5), mais il n'y a pas de langue canadienne ; il y a une langue yiddish T6—391 dans la Table 6), mais il n'y a pas de nation yiddish.

Groupe ethnique et nationalité

L'ordre de priorité accorde ordinairement plus d'importance au groupe ethnique qu'à la nationalité, qui ne reçoit qu'une faible priorité, et les citoyens et non-citoyens d'un pays se voient attribuer le même indice. Cependant, un ordre de priorité différent et atypique apparaît sous des notations particulières de la Table 5, ex. : pour les Canadiens d'origine française et les Canadiens d'origine britannique, l'ordre de priorité fait d'abord passer la nationalité (T5—11, Canadiens) et ensuite le groupe ethnique : T5—112 pour les Canadiens d'origine britannique, T5—114 pour les Canadiens d'origine française. Employer les notations T5—21071 (T5—21 pour les gens des Îles Britanniques + 71, Canada) et T5—41071 (T5—41 Français + 71, Canada) uniquement pour les personnes d'origine britannique et d'origine française au Canada qui ne sont pas citoyens canadiens. Cependant, en l'absence d'indications particulières, employer l'ordre de priorité mentionné au début de la Table, ex. : Canadiens d'origine ukrainienne, T5—91791071 (*et non* T5—11). Employer le même indice pour les Canadiens d'origine ukrainienne et les Ukrainiens au Canada qui ne sont pas citoyens canadiens.

En général, on emploie le même indice pour le groupe ethnique majoritaire d'une nation et l'ensemble de la population considéré comme groupe national, ex. : T5—94541 pour les Finlandais comme groupe ethnique, et pour tous les citoyens de la Finlande comme groupe national. Habituellement, la question de priorité entre l'affiliation ethnique et nationale ne se pose que pour les groupes ethniques minoritaires, ex. : employer T5—39704897 (T5—397 Suédois + 4897, Finlande) pour les citoyens finlandais qui appartiennent au groupe ethnique suédois, groupe ethnique minoritaire, parce que le groupe ethnique a priorité sur la nationalité. Employer T5—94541073 (T5—94541 Finlandais + 73, États-Unis) pour des citoyens finlandais d'origine finlandaise aux États-Unis, mais employer T5—397073 (T5—397, Suédois + 73 États-Unis) pour des citoyens finlandais d'origine suédoise aux États-Unis. L'origine nationale finlandaise n'est pas exprimée à cause de la faible priorité donnée à la nationalité. Il y a exception à cette règle quand la localisation actuelle du groupe est définie par l'indice de la classe auquel on ajoute la notation de la Table 5, comme sous 940–999, de sorte qu'il est possible d'indiquer à la fois la localisation actuelle et passée du groupe, ex. : employer 973.0439704897 pour le groupe ethnique des Suédois venant de Finlande dans l'histoire des États-Unis.

Des développements spéciaux, qui autorisent l'expression de l'affiliation ethnique et nationale, ne sont ordinairement prévus que pour le groupe ethnique majoritaire d'une nation, sous l'intitulé « groupe national », ex. : T5—6887 exprime à la fois l'ethnicité hispano-américaine et la nationalité vénézuélienne, alors que T5—9697292 exprime l'ascendance africaine en même temps que la nationalité jamaïcaine. Il n'y a aucun développement spécial pour exprimer l'ascendance africaine et la nationalité vénézuélienne, car les Noirs constituent une minorité au Venezuela et ne peuvent être considérés comme un « groupe national ». Ainsi, l'indice pour les Vénézuéliens noirs en Angle-

terre (T5—96042) est le même que l'indice pour les Noirs en général en Angleterre ; le lien avec la nationalité vénézuélienne n'est pas exprimé (*sauf* lorsqu'il est possible d'exprimer la localisation actuelle et passée, ex. : Noirs du Venezuela dans l'histoire de l'Angleterre, 942.00496087). Par contre, les indices de la Table 5 pour les Vénézuéliens d'origine espagnole en Angleterre (T5—6887042) et les Jamaïcains d'origine africaine en Angleterre (T5—9697292042) expriment toujours les origines nationales.

Dans certains cas, des développements **spéciaux** pour les groupes nationaux se traduisent par une notation pour un groupe national qui est nettement différente de la notation pour le groupe ethnique majoritaire du pays. Par exemple, la notation pour les Bhoutanais comme groupe national est T5—91418 ; mais le groupe ethnique majoritaire, les Bhotias, parle des dialectes tibétains et se classe comme groupe ethnique avec les Tibétains à T5—954. Dans d'autres cas, l'indice du groupe national pour un pays peut sembler ne pas exprimer l'ethnicité de la majorité de la population, selon la définition qu'on donne au mot ethnicité. Par exemple, les indices des groupes nationaux pour toutes les nations modernes de l'Amérique latine où l'espagnol est au moins l'une des langues officielles, expriment l'ethnicité hispano-américaine, même si la majorité de la population dans certains pays est d'origine amérindienne, ex. : la Bolivie. Classer les ouvrages qui étudient toutes les personnes d'une nation à l'indice du groupe national indiqué dans la Table. Classer les ouvrages qui étudient un groupe ethnique particulier au groupe ethnique. Employer l'indice du groupe national pour un ouvrage qui étudie un groupe ethnique particulier s'il exprime l'ethnicité appropriée, ex. : employer T5—6884 pour les ouvrages qui étudient toutes les personnes de Bolivie et aussi pour les ouvrages qui étudient les Boliviens qui parlent espagnol et qui suivent les coutumes hispano-américaines ; mais employer T5—98323084 pour les ouvrages qui mettent l'accent sur les Quechuas de Bolivie, T5—98324084 pour les ouvrages qui mettent l'accent sur les Aymaras de Bolivie.

Groupes régionaux

Les développements spéciaux exposés dans les deux paragraphes précédents en relation avec les groupes nationaux comprennent aussi les groupes régionaux multi-pays ; les notices T5—687-688, T5—9275-9276, T5—966-968, et T5—969 ont toutes un intitulé qui mentionne « groupes régionaux et nationaux ». Employer la notation de ces développements spéciaux pour les ouvrages généraux sur les groupes régionaux en tant que population qui, dans son ensemble, présente des caractéristiques similaires, comme s'il s'agissait de groupes nationaux, ex. : ouvrages généraux sur les Centraméricains, T5—68728, ouvrages généraux sur les Nord-Africains, T5—92761.

Ne pas employer la notation des développements spéciaux pour les groupes minoritaires ; employer plutôt la notation pour le groupe ethnique, et compléter en ajoutant zéro suivi de la notation de la Table 2 pour les groupes minoritaires dans une région, ex. : groupes dispersés de chasseurs-cueilleurs en Afrique centrale, T5—96067 (*et non* T5—967).

Ajout de la notation géographique

La notation géographique s'ajoute normalement à la notation de la Table 5 pour indiquer le lieu, ex. : sociologie des Italiens en Angleterre, 305.851042. Cependant, ne pas ajouter la notation géographique si c'est redondant, ex. : 973.046872 Américains d'origine mexicaine dans l'histoire des États-Unis (*et non* 973.046872073).

Afro-Américains

Pour les Afro-Américains (T5—96073), un développement inhabituel permet de donner une importance particulière à la nationalité d'un groupe minoritaire, tout en conservant l'ordre habituel de priorité, c'est-à-dire le groupe ethnique avant la nationalité. La notation 073 indique la nationalité américaine plutôt que le lieu ; donc la notation géographique s'y ajoute de façon habituelle, ex. : employer T5—960730747 pour les citoyens d'origine africaine de l'État de New York. Cependant, ce développement ne s'applique qu'aux citoyens américains ; par conséquent, employer T5—960747 pour les non-citoyens d'origine africaine de l'État de New York. Il n'existe aucun développement spécial pour la plupart des groupes ethniques des États-Unis, ex. : employer T5—510747 pour les personnes de descendance italienne de l'État de New York, qu'ils soient citoyens américains ou non. La notation de la Table 5 pour les Afro-Américains exprime toujours l'origine nationale américaine quand elle est employée pour les aires géographiques hors des États-Unis, ex. : employer T5—96073042 pour les Afro-Américains en Angleterre. Par contre, l'indice pour les Italo-Américains en Angleterre (T5—51042) est le même que pour les Italiens en Angleterre (avec l'exception habituelle pour l'histoire, ex. : Italo-Américains dans l'histoire de l'Angleterre, 942.00451073).